

mère, il demanda ses moyens d'existence au travail. Il avait laissé en Hollande des amis et des protecteurs. L'excellente réputation qu'il s'y était acquise lui fit trouver chez l'un d'eux, M. Couderc, chef d'une grande maison d'Amsterdam, le labeur honorable qu'il cherchait. Quoique novice en affaires de commerce, son zèle et son activité lui valurent, au bout de quelques mois, la confiance de son patron, confiance si absolue, que celui-ci lui proposa la gestion d'une propriété considérable a Démérari, dans la Guyane. C'était s'expatrier pour un temps indéterminé, renoncer par conséquent aux bénéfices de l'avenir qui pouvait, dans un instant donné, lui rouvrir les portes de la patrie et le rendre a sa famille ; il refusa, satisfait, pour le moment, du poste honnête qu'il occupait.

Mais d'immenses événements, arrêtés dans les conseils de l'éternel ordonnateur, allaient montrer la justesse des prévisions de M. de Lezay. Le général Bonaparte, marié le 8 mars 1796 avec madame de Beauharnais, l'alliée et l'amie de la famille du comte, venait de saisir le pouvoir, aux applaudissements de la France entière. Les premiers actes du gouvernement consulaire faisaient présager l'établissement d'un" ordre de choses régulier. Au nombre de ces actes, début heureux d'une ère mémorable, figurait l'épuration des listes d'émigrés. M. de Lezay fut du nombre des proscrits rayés d'abord de ces tables fatales ; il revint incontinent a Paris.

En arrivant, il apprend que son frère est arrêté. Il se rend aussitôt a la police, et tandis qu'il demandait une explication au ministre, celui-ci faisait saisir, à son domicile, ses papiers, consistant en états de service et en notes sur ses voyages, parmi lesquels figurait une comédie en vers, Composée peu de temps avant son départ de la Hollande. Tout, fut bientôt éclairci : il y avait erreur de boni ; ce n'était